

LIVRET D'ACCUEIL

PROMOTION 2024-2025



VAE
VALIDATION DES
ACQUIS DE
L'EXPÉRIENCE

BIENVENUE

Vous souhaitez faire reconnaître votre expérience professionnelle par un titre RNCP France Compétences grâce à la VAE validation des acquis de l'expérience.

Vous avez pris connaissance de l'un des titres du CTI Centre de Techniques Internationales qui relève de votre expérience et de vos compétences.

Nous vous conseillons alors de nous contacter afin que nous puissions vous présenter la démarche VAE.

Nous pourrions vous adresser le livret de positionnement du titre qui vous mobilise pour lancer l'étude de la recevabilité de votre dossier.

Les titres certifiés du CTI ouverts à la VAE et à l'évaluation des compétences à prouver pour valider votre VAE sont les suivants



Infos sur CTI



Vous pouvez consulter la fiche RNCP France Compétences qui indique précisément les activités et les compétences pour chaque titre du CTI sur les liens suivants :

Responsable du développement commercial, France et international,
niveau 6 RNCP

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35150/>

Acheteur France et international,
niveau 6 RNCP

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35149/>

Coordinateur logistique, transport, douane, France et international,
niveau 6 RNCP

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35148/>



QUELLES SONT NOS VALEURS ?

À la conquête du monde

C'est notre engagement et notre raison d'être pour que vous puissiez faire reconnaître vos compétences auprès des entreprises en France et à l'international et que vous puissiez évoluer dans votre carrière.

Inspirer et former dans l'excellence pédagogique

Nous réalisons des formations actions liées aux titres que nous avons déposés auprès du RNCP (Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles) de France Compétences en niveau 6. Nos intervenants et nos membres de jurys sont des experts de l'international et de leur secteur (logistique, transport, douane, achats, développement commercial, management international...)

Votre accompagnement individualisé pour la réussite de votre VAE

Nous croyons en un accompagnement sur-mesure pour chaque candidat à la VAE. La reconnaissance de votre parcours professionnel et de vos compétences est au cœur de notre engagement.

Nous sommes là pour vous aider dans votre démarche VAE. Notre équipe d'accompagnateurs dédiée vous guide pas à pas, dans la rédaction du Livret 2 VAE et dans la préparation à la soutenance devant le jury VAE et parce que la reconnaissance de vos compétences et l'évolution de votre avenir professionnel sont nos missions, la VAE constitue pour vous un tremplin.



QUELLE EST NOTRE VALEUR AJOUTÉE ?

La **proximité** et l'attention pour nos candidats à la VAE
L'**innovation** des contenus pédagogiques en temps réel
afin de permettre un excellent accompagnement

L'**intégrité** et la **bienveillance**

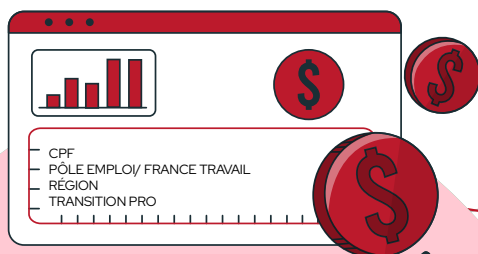
Notre **expertise** de plus de 40 ans en management du
développement international et de ses techniques (logistique,
douanes, achats, paiements internationaux, financements,
interculturel, ...)

Notre **compétence d'auteur** de nombreux ouvrages
et articles dans la presse professionnelle liés aux compétences
à développer à l'international



LA DÉMARCHE VAE VALIDATION DES ACQUIS PAR L'EXPÉRIENCE

LA PROCÉDURE ADMINISTRATIVE



AVANT DE DÉMARRER VOTRE VAE IL EST IMPORTANT
DE VÉRIFIER AVEC LA RESPONSABLE VAE LES DIFFÉRENTES
POSSIBILITÉS DE PRISE EN CHARGE DE VOTRE VAE



EN FIN D'ACCOMPAGNEMENT, N'OUBLIEZ PAS
DE RÉPONDRE À NOTRE ENQUÊTE DE SATISFACTION





**RÉFÉRENCE
HANDICAP**
NINA TORRENTE

➤ nina.torrente@ifcv.fr

LE CTI

CENTRE DE TECHNIQUES INTERNATIONALES

ET LA SITUATION DE HANDICAP

Nous proposons un accompagnement individualisé à chaque personne en situation de handicap ou rencontrant des problèmes de santé afin de lui permettre de réussir son parcours VAE.

Au CTI, nous sommes dédiés à offrir une expérience éducative inclusive et accessible à tous. Nous comprenons que chaque candidat VAE en situation de handicap a des besoins uniques, et nous sommes là pour nous assurer que ces besoins ne soient pas un obstacle à la réussite de votre parcours VAE.

Dès votre première interaction avec notre établissement et en fonction de votre demande, vous serez mis en contact avec notre référent handicap, qui sera votre guide et soutien dédié. Ce professionnel engagé est là pour écouter, évaluer et répondre à vos besoins spécifiques, qu'il s'agisse d'aménagements pédagogiques ou de soutien pour les examens. Son rôle est de faciliter votre intégration et votre réussite au CTI, en travaillant en étroite collaboration avec les équipes pédagogiques, administratives et les organismes externes.

Nous vous invitons également à demander au référent handicap le livret d'accueil spécialement conçu pour les personnes candidates VAE en situation de handicap, qui détaille toutes les informations et ressources disponibles pour vous aider à naviguer avec confiance dans votre parcours VAE.

LES TARIFS VAE

La démarche VAE comprend l'accompagnement (facultatif) et le jury (voir fiche process qui suit)

ÉTAPES	Pour tout public	Coût HT	Coût TTC
ÉTAPE 1	Prise d'information	Gratuit	Gratuit
ÉTAPE 2	Analyse de la recevabilité (Livret 1)	183,33 € HT	220 € TTC
OPTION 1	Sans accompagnement Frais de dossier Frais d'inscription au jury VAE Organisation des jurys	1 466,67 € HT	1 760 € TTC
OPTION 2	Avec accompagnement Accompagnement éventuel à la demande du candidat (durée : 15 heures)	1 200 € HT	1 440 € TTC
OPTION 3	Parcours complémentaire du candidat (en cas de validation partielle)	Frais de formation au prorata du nombre de blocs à valider.	
TOTAL AVEC ÉTAPE 1 ET OPTIONS 1 ET 2	TOTAL	2 850 € HT	3 420 € TTC



COMMENT OBTENIR UN FINANCEMENT ?

Le financement possible de votre démarche dépend de votre statut.

Les plus courants sont :

- **Salarié** : employeur (plan de développement des compétences) ; CPF
- **Demandeur d'emploi** : Pôle emploi/ France Travail, Région, Transition pro

VAE ORGANISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

Vous bénéficierez d'un **accompagnement méthodologique personnalisé** fourni par le CTI Centre de Techniques Internationales **d'une durée de 15 heures**.

L'accompagnement comprend notamment une aide à l'explication de vos compétences et à la réalisation de votre dossier VAE.

L'accompagnement comprend des entretiens individuels, des ateliers collectifs et les temps de relecture de vos écrits.

L'accompagnement se fait uniquement à distance (téléphone, mails et Teams).

Pour toute demande particulière, vous pourrez contacter notre Responsable et référente VAE Isabelle Moreno à l'adresse suivante :

isabelle.moreno@ctifformation.com

ACCOMPAGNEMENT À LA VAE

Ce parcours d'accompagnement reflète un parcours « type ».

Le contenu, la durée et l'ordre des séances peuvent varier en fonction de la problématique individuelle du candidat.



Étape 1

S'approprier le dispositif VAE

- Comprendre la composition et les attentes du jury VAE
- Identifier les différentes parties du dossier de VAE, en comprendre l'articulation des différents attendus et l'approche méthodologique.

Étape 3

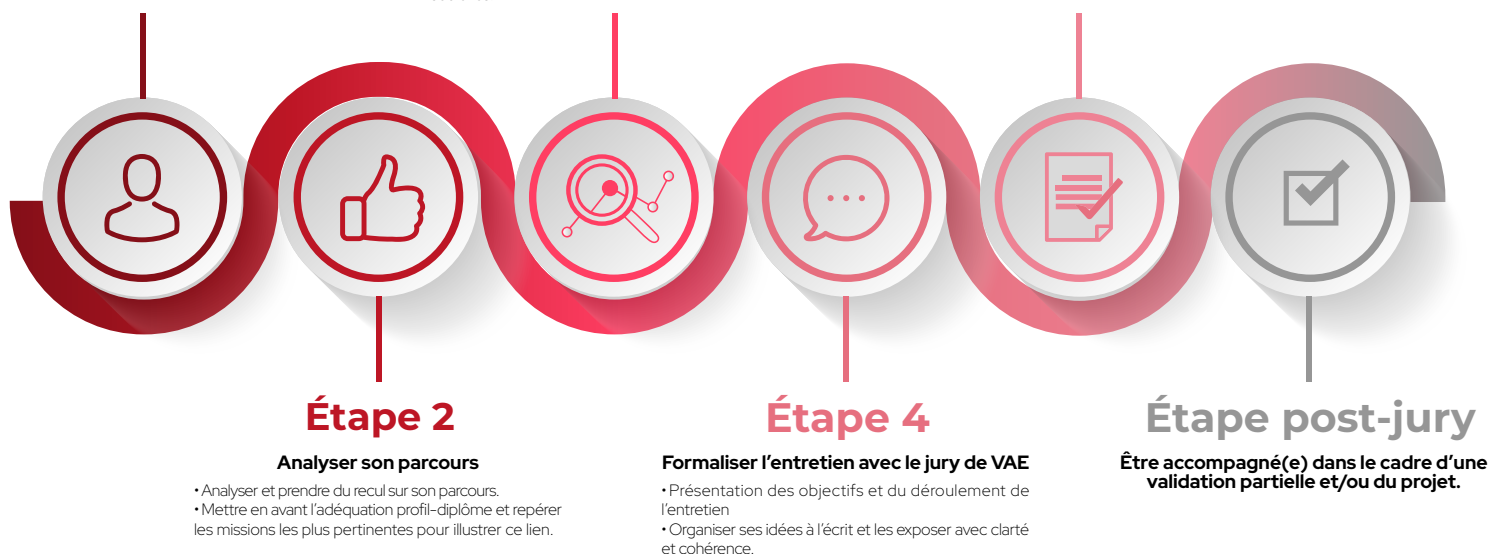
Analyser son activité

- Décrire et analyser les missions choisies. Expliciter les articulations entre ses expériences et les compétences décrites dans le référentiel du diplôme.
- Identifier les enjeux et les questionnements professionnels soulevés.

Étape 5

Préparer l'entretien avec le jury de VAE

- Appréhender les différentes phases du jury.
- Expérimenter la situation du jury afin d'être capable de présenter son parcours et son travail de VAE.



DOCUMENTS REMIS PAR LE CTI LORS DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Le Guide du candidat
- Les modalités d'accompagnement
- Le règlement intérieur de la VAE
- La fiche de renseignements si vous êtes dans une situation de handicap à remettre au référent handicap
- La charte du candidat VAE

A group of five people (three women and two men) are sitting around a wooden table in a modern office setting, engaged in a discussion. A laptop is open on the table, and there are some papers and a glass of water. The background shows large windows and indoor plants.

LE GUIDE DE LA V.A.E. LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

La formation tout au long de la vie est devenue une aide précieuse pour ne pas se voir en décalage face à l'évolution des technologies et des nouvelles pratiques au sein des entreprises. La VAE en est un complément indispensable pour valider le parcours que fait tout salarié qui souhaite voir reconnaître ses compétences et les valider pour la suite de sa carrière.

QU'EST-CE QUE LA V.A.E. ?

La Validation des Acquis de l'Expérience permet de valider des compétences acquises en exerçant une activité professionnelle salariée ou bénévole. La V.A.E. permet d'évaluer à la fois le savoir, le savoir-être et le savoir-faire du candidat.

Le candidat adresse tout d'abord un dossier dit « de recevabilité » qui va permettre à l'organisme certificateur de mesurer si le candidat peut prétendre obtenir cette validation compte tenu de ce qui est présenté dans ce dossier en termes d'expérience professionnelle qui doit être au minimum d'un an dans le domaine visé.

Une fois le dossier accepté pour aller plus loin dans son instruction par l'organisme certificateur, le candidat rédige un dossier retraçant son expérience. Il doit justifier tout ou partie des aptitudes, connaissances et compétences exigées pour l'obtention du titre délivré.

Le candidat peut demander un accompagnement afin de le guider dans cette présentation.

Ce dossier sera soutenu par le candidat devant un jury de V.A.E. Ce dernier peut ainsi vérifier que le demandeur possède les connaissances, aptitudes et compétences exigées pour l'obtention du certificat concerné.

Le jury qui est souverain peut prononcer une V.A.E. totale, partielle ou refuser toute validation.

▮ La V.A.E. totale

Lorsque le candidat remplit toutes les conditions requises, le jury de V.A.E. propose alors l'attribution de la totalité de la certification. La certification obtenue par la V.A.E. est la même que celle obtenue par les autres voies existantes (formation initiale, continue...)

▮ La V.A.E. partielle

En cas de validation partielle, le jury précise la nature des connaissances et aptitudes devant faire l'objet d'un contrôle complémentaire. Le jury peut aussi définir leur modalité d'acquisition : expérience professionnelle, stage, formation complémentaire, rédaction d'un mémoire... Un délai de cinq ans est fixé pour la validation des modules manquants en vue d'obtenir la totalité du titre, diplôme ou certificat.

Remarque : Au cours d'une même année civile un candidat ne peut déposer qu'une seule demande pour une même certification et pas plus de trois demandes pour des diplômes ou titres différents.

PROCÉDURE DÉROULEMENT DE LA V.A.E



En effet, le jury peut valider partiellement et dans ce cas, se prononcera sur l'étendue de la validation accordée et sur la nature des connaissances et aptitudes devant faire l'objet d'un contrôle complémentaire.

Le jury pourra ainsi prescrire :

- un complément de formation
- un test ou mise en situation
- la production de dossiers, mémoire...

LE JURY DE V.A.E.

La procédure de V.A.E. fonctionne tout au long de l'année (dépôt du pré-dossier, accompagnement et soutenance).

Le jury se réunit en fonction des demandes. Il est composé de trois à cinq membres professionnels et enseignants et évaluera sur la base du dossier présenté et des documents fournis vos connaissances, aptitudes et compétences.

Lors de l'entretien avec le jury, une mise en situation réelle ou reconstituée peut être organisée. En cas de V.A.E. refusée, le jury étant souverain, il n'a pas à justifier son refus.

À QUI S'ADRESSE LA V.A.E. ?

La démarche s'adresse à toute personne justifiant d'un an d'expérience professionnelle au minimum, en rapport avec le contenu de la certification visée. Le certificateur peut éventuellement prendre en compte les stages et les périodes de formation en milieu professionnel dans le calcul de la durée de l'expérience. Les activités de type professionnel exercées à titre bénévole dans le cadre d'une association loi 1901 ou dans celui d'un mandat électif (municipal, syndical...) peuvent faire l'objet d'une demande de V.A.E.

Les VAE au CTI sont ouvertes aux personnes en situation de handicap (voir plus haut)



LES RÉSULTATS DU CTI

↘ VAE : Nos résultats 2023-2024

Coordinateur Logistique Transport Douane France et International (niveau 6 RNCP)

Taux d'obtention du titre : 100 %

Taux d'insertion professionnelle des titulaires du titre : 100 %

Taux d'abandon : 0 %

Taux de réussite globale : 100 %

Nombre de candidats accompagnés : 2

Taux de satisfaction des candidats VAE : 100 %

↘ VAE : Nos résultats 2021-2022

Coordinateur Logistique Transport Douane France et International (niveau 6 RNCP)

Taux d'obtention du titre : 100 %

Taux d'insertion professionnelle des titulaires du titre : 100 %

Taux d'abandon : 0 %

Taux de réussite globale : 100 %

Nombre de candidats accompagnés : 2

Taux de satisfaction des candidats VAE : 100 %

↘ FORMATIONS : nos résultats 2019-2022

Responsable du Développement Commercial France et International (niveau 6 RNCP)

Taux d'obtention du titre : 75 %

Taux d'insertion professionnelle des titulaires du titre : 100 %

Nombre d'apprenants : 8

Taux d'abandon : 0 %

Taux de satisfaction des apprenants : 90 %

Acheteur France et International (niveau 6 RNCP)

Taux d'obtention du titre : 92,5 %

Taux d'insertion professionnelle des titulaires du titre : 100 %

Nombre d'apprenants : 28

Taux d'abandon : 0 %

Taux de satisfaction des apprenants : 100 %

Coordinateur Logistique Transport Douane France et International (niveau 6 RNCP)

Taux d'obtention du titre : 100 %

Taux d'insertion professionnelle des titulaires du titre : 100 %

Nombre d'apprenants : 21

Taux d'abandon : 0 %

Taux de satisfaction des apprenants : 95 %